



Paris, le 9 avril 2020

Monsieur Olivier Dussopt,  
Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique,

Monsieur le Ministre,

Nos organisations se voient contraintes une fois de plus de vous interpeller solennellement concernant les nombreuses carences observées dans la fourniture d'équipements de protection aux personnels devant assurer une présence physique dans le cadre de l'exercice de leurs missions. Nous sommes chaque jour saisis de situations aussi dramatiques qu'inacceptables. Les variations quotidiennes de la communication gouvernementale en la matière n'aident aucunement à apaiser la situation.

Compte tenu de la pénurie actuelle, nous demandons par conséquent de nouveau et avec force que les stocks de matériels de protection disponibles soient intégralement affectés aux services publics et secteurs de l'économie concourant aux besoins vitaux de la population. Nous insistons de nouveau sur la responsabilité des employeurs en matière de protection des salariés et sur les possibles conséquences pénales des carences constatées en la matière.

L'urgence est donc de répondre aux nombreuses carences observées dans la fourniture d'équipements de protection aux personnels devant assurer une présence physique dans le cadre de l'exercice de leurs missions. Nous sommes chaque jour saisis de situations aussi dramatiques qu'inacceptables. Les variations quotidiennes de la communication gouvernementale en la matière n'aident aucunement à apaiser la situation.

Nous avons par ailleurs reçu l'agenda social Fonction publique pour le 2<sup>e</sup> trimestre de 2020. Dans le contexte de crise sanitaire que vit notre pays, nous considérons aussi inacceptable qu'inapproprié qu'un projet de reprise de l'agenda social tel qu'il était conçu avant la crise puisse nous avoir été adressé. Un agenda social qui prendrait la mesure de la situation à nos yeux devrait consister à ce que le ministère

s'engage à prévoir, d'une part, un cadre de discussion visant à tirer les enseignements de la crise et leurs conséquences sur les réformes engagées et celles désormais nécessaires, d'autre part, à programmer une véritable négociation salariale et non une seule réunion sous la forme d'un simple rendez-vous salarial, et enfin à ouvrir une discussion sur un plan de relance des services publics sur la base des besoins de court et de long terme en matière de service public et d'emploi public.

Compte tenu de ce que vivent nos collègues, compte tenu de l'effet dévastateur produit par les réformes menées sur la capacité des services publics et de la Fonction publique de faire face à une telle situation de crise, un retour à la situation antérieure et a fortiori un simple report de l'agenda social tel qu'il était construit avant la pandémie est inacceptable. Nous ne comprenons pas, en particulier, qu'à la lumière de la crise et du rôle que les CHSCT y ont joué, le gouvernement s'obstine à mettre en œuvre la diminution de leur rôle. Comment, de manière générale, peut-on justifier de la suppression des droits des représentants du personnel alors que leur rôle est majeur dans la crise ? Comment continuer à viser l'externalisation, les privatisations, alors que les agents publics pétris de la culture de l'intérêt général agissent avec un dévouement exemplaire pour le bien commun en toute responsabilité ?

Dans l'immédiat, nous considérons, comme s'y est d'ailleurs engagé le Président de la République lors de son discours du 16 mars, que les efforts de tous doivent être prioritairement tournés vers la gestion de la crise, la protection des populations et de celles et ceux qui sont au travail dans des conditions très difficiles.

Nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.